



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 14 AVRIL 2015

Participants : S. NOEL – S. BOCQUET – E. DALLA COSTA – J. GAY – M. GUFFON LOOS – C. HENON – V. MASSARIA – P. MOLLENE – A. ROUX

Excusés : V. JEAN (pouvoir donné à V. MASSARIA) et E. PRICOT

Secrétaire de séance : S. BOCQUET

Ouverture de séance à 19 heures 20.

En préambule, Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a rencontré récemment Monsieur le Trésorier. Depuis son arrivée en 2014, Monsieur le Trésorier a relevé plusieurs erreurs dans les budgets écoulés de différentes communes de la Vallée dont la nôtre. Ces erreurs sont imputables pour partie aux services de la trésorerie mais également à notre ancien secrétariat durant les années 2012-2013 – début 2014 (erreurs d'imputation, investissements passés en fonctionnement, retard de facturation entraînant le report du paiement de factures engagées en 2013 sur l'année 2014...). D'un commun accord, il a été décidé d'épurer au maximum ces erreurs sur l'exercice 2014 afin de repartir sur une situation financière claire et saine. Il convient également de souligner que l'exercice 2014 se trouve fortement grevé par :

- l'absence de reversement du budget bois au budget principal (dont le déficit de la section d'investissement ces 3 dernières années a dû être résorbé) ;
- la prise en charge des différentes régularisations comptables évoquées ci-dessus (de l'ordre de 60 000 €)
- la prise en charge du déficit du budget ski
- La baisse des dotations de l'Etat

Ces rattrapages grèveront automatiquement les deux budgets sur les années à venir, ils seront donc revus à la baisse afin de ne pas augmenter les taux d'imposition. Monsieur le Trésorier prépare une prospection financière de notre commune qui sera présentée prochainement au cours d'une réunion publique.

1) Vote des Budgets primitifs 2015

- Budget primitif 2015 **CCAS** : Adopté par le Conseil d'administration du CCAS à l'unanimité.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT	3 712,00 €	3 712,00 €

- Budget primitif 2015 **Bois** : Adopté par le Conseil municipal à l'unanimité.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	22 555 €	22 555 €
FONCTIONNEMENT	129 358 €	129 358 €

- Budget primitif 2015 **Remontées mécaniques** : Adopté par le Conseil municipal à l'unanimité.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	75 047 €	75 047 €
FONCTIONNEMENT	223 595	223 595€

- Budget primitif 2015 **Eau** : Adopté par le Conseil municipal à l'unanimité.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	75 507 €	75 507 €
FONCTIONNEMENT	83 473 €	83 473 €

- Budget primitif 2015 **Budget principal** : Adopté par le Conseil municipal à l'unanimité.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	534 600 €	534 600 €
FONCTIONNEMENT	712 563 €	712 563 €

2) Vote des comptes administratifs 2014

Tous les comptes sont conformes aux comptes de gestion.

Le budget général présente un déficit en fonctionnement de 43 697 € et un excédent en investissement de 103 704 €

Le budget eau et assainissement présente un excédent de fonctionnement de 17 611 € et un déficit d'investissement de 1317 €

Le budget du CCAS présente un déficit de fonctionnement de 1258 €

Le budget ski présente un déficit de fonctionnement de 37 647 € et un excédent d'investissement de 6 944 €

Le budget bois présente un excédent de fonctionnement de 71 075 € et un excédent d'investissement de 49 835 €

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2014.

3) Approbation des comptes de gestion 2014

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2013 réalisés par le Trésorier Comptable de Cluses, conformes aux comptes administratifs.

4) Vote des taux d'imposition 2015

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition 2015.

Pour mémoire, taux d'imposition 2014:

- Taxe d'habitation : 20.32%
- Taxe sur le foncier bâti : 15.38%
- Taxe sur le foncier non bâti : 38.91%

5) Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention d'une subvention de 15 000 €, accordée par le Sénateur Jean-Claude CARLE en vue de la construction de la chèvrerie de Vormy. Par ailleurs, le Président du Conseil Général a confirmé la participation du Conseil Général à hauteur de 50 % pour les travaux de réfection de la route de Vormy. Le Conseil Municipal les remercie pour ce soutien financier important.

Enfin, Madame le Maire a sollicité la société SEMCODA en vue de la prise en charge de la démolition de l'ancienne scierie (démolition qui devait être prise en charge initialement par la Commune) : Monsieur Gérard LEVY, Président de la SEMCODA, a donné son accord pour cette prise en charge : le Conseil Municipal l'en remercie chaleureusement.

Commission bois : Deux coupes de bois seront présentées lors de la vente des coupes de ce printemps. Avec l'accord de l'ONF, les deux autres coupes seront vendues en directes aux scieries sans passage par le livre des coupes, comptes tenu des volumes assez faibles.

Commission enfance jeunesse : Les effectifs scolaires sont stables pour la rentrée prochaine. L'équipe enseignante signale à la municipalité qu'il y a de plus en plus d'incivilités et de comportements dangereux de la part de certains enfants devant l'école, en dehors des heures d'ouvertures de l'école. Marjorie GUFFON-LOOS propose de rencontrer les parents concernés afin de les sensibiliser.

Commission voirie : Le Bureau d'Etudes SAGE réalise actuellement une étude géotechnique afin de trouver la solution la moins onéreuse pour la réfection et la consolidation de la route de la Croix Jérémie. Une conduite d'eau pluviale en bas de la Frasse a cédé suite aux violentes pluies qui ont eu lieu récemment. Douze mètres linéaires de canalisations ont été repris en urgence par l'entreprise ROMAND TP.

Fin de séance à 23h25.